

## Géotec a participé aux investigations et diagnostics de la rue d'Aubagne à Marseille suite aux effondrements de plusieurs immeubles en novembre 2018



13/03/2019

Suite aux effondrements des immeubles de la rue d'Aubagne des numéros 63, 65 et 67, le 5 novembre 2018, la ville de Marseille a mis en place un collège d'experts. Ce collège pluridisciplinaire avait pour but d'accompagner la Ville de Marseille dans le cadre des opérations de secours, de sécurisation des bâtiments mais aussi de récupération d'effets personnels de première nécessité, de déménagement et de réintégration définitive des logements évacués.

En raison de son expertise en ingénierie, Groupe Géotec a été sollicité par la ville de Marseille pour intégrer ce collège d'Experts sur la partie géotechnique.

Dans ce cadre nous avons procédé aux investigations géotechniques et au diagnostic de la rue d'Aubagne et également réalisé une étude du mode de fondation des contreforts qui avait été demandée par le collège d'Experts les jours qui ont suivi l'effondrement des bâtiments, en vue de se prémunir d'un risque de basculement des bâtiments 61 et 71 (bâtiments adjacents à ceux effondrés ou démolis). La décision avait été prise, par mesure de sécurité, avant d'attendre les premières analyses des résultats de l'instrumentation.

Nous avons aussi réalisé le diagnostic géotechnique des murs situés à l'arrière des numéros 67, 69 et 71, afin de vérifier la nécessité d'avoir recours à d'éventuels confortements pour assurer leur stabilité, dans le cas où il fallait intervenir rapidement au pied de ces ouvrages, notamment en prévision d'une démolition du 69.

Un chantier conséquent mais aussi sensible du fait de sa médiatisation.

Plus d'infos dans l'article [Batiactu](#) et le premier [rapport de synthèse du collège d'experts missionné suite aux effondrements](#) rendu au maire de Marseille le 1er mars dernier.



